

VALORISATION
DE LA PROFESSION
ENSEIGNANTE



**J'ENSEIGNE,
JE PRÉPARE L'AVENIR**

VALORISATION DE LA PROFESSION ENSEIGNANTE

Depuis plusieurs années, de nombreux acteurs politiques, médiatiques et universitaires tentent de redéfinir la profession enseignante en y faisant valoir leurs intérêts. Mais qu'en pensent les principaux concernés : les enseignantes et enseignants ?

C'est dans le cadre de 76 rencontres que la FSE-CSQ a recueilli les réflexions de plus de **1 600 enseignantes et enseignants** de divers milieux et secteurs d'emploi à travers le Québec. Cette démarche a permis d'offrir des résultats représentatifs sur trois thèmes que nous présentons ici.

1 LA VALORISATION DE LA PROFESSION

Malgré un taux élevé de confiance de la population en général et des parents en particulier, les enseignantes et enseignants considèrent que leur profession n'est pas socialement valorisée. Alors que faire pour redorer le blason d'une profession de plus en plus stressante et exigeante ? Pour les enseignantes et enseignants, **trois facteurs les valorisent** particulièrement :

- la **progression** et la réussite **des élèves** ;
- la qualité de la **relation** et des contacts humains **avec les élèves** ;
- la **reconnaissance**, **l'appui** et la confiance des **parents**, de la **direction** et des **collègues**.

Et quels sont **les moyens** qui accroissent particulièrement cette valorisation ?

- Une **reconnaissance** accrue de leur **expertise** et de leur **autonomie** par la direction. Cette reconnaissance devrait se manifester également de la part des parents, des élèves, des médias et de la population en général.
- Une amélioration significative de leurs **conditions d'exercice**, notamment par une augmentation du temps disponible pour l'exécution des différentes tâches. On notera **l'allègement de la tâche** comme l'élément le plus unanimement reconnu dans les correctifs à apporter.
- Une amélioration de la **collaboration dans l'équipe-école**, du soutien entre collègues, entre autres avec les nouvelles et nouveaux.

Par ailleurs, certaines catégories d'enseignantes et d'enseignants ont manifesté un besoin de reconnaissance de leur situation spécifique, particulièrement pour la formation professionnelle, la formation générale des adultes, les spécialistes au primaire ainsi que l'ensemble des enseignantes et enseignants à statut précaire.



2 LA PLACE DE L'ENSEIGNANTE OU DE L'ENSEIGNANT COMME PROFESSIONNEL DANS L'ÉTABLISSEMENT

Les enseignantes et enseignants se considèrent comme les **experts de la pédagogie**. Ainsi, ils se considèrent les spécialistes de l'apprentissage, des programmes et de leur contenu, de l'évaluation, des besoins des élèves et de la gestion de classe. Cette expertise n'est par contre pas toujours reconnue, selon eux.

Pour faire reconnaître cette expertise, les enseignantes et enseignants ont indiqué qu'il fallait :

- **faire respecter leur jugement** professionnel quant à leurs choix pédagogiques et à l'évaluation des élèves ;
- exercer un meilleur **contrôle sur leur tâche** et sur l'organisation de leur travail, entre autres durant les journées pédagogiques. Le contrôle et le manque de confiance exercés par certaines directions sont démobilisants et déprofessionnalisants ;
- **ne pas leur imposer** des approches, des méthodes, des formations, des réformes ou des tâches autres que de l'enseignement. L'avis des enseignantes et enseignants doit être pris en compte pour chacune des décisions qui touchent l'enseignement ;
- **faire disparaître les cibles chiffrées**, les conventions de gestion et l'approche client qui exercent une pression inutile et déshumanisent l'exercice de la profession.





3 LA PLACE DE L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE DANS L'ÉTABLISSEMENT

Les enseignantes et enseignants considèrent que leur équipe enseignante doit être au cœur de l'organisation de l'école. Le fait d'être des acteurs clés dans la prise de décisions renforce le sentiment de compétence. Pour consolider ce rôle, les enseignantes et enseignants souhaitent :

- être **consultés** et écoutés **avant** tout changement touchant l'acte d'enseigner ou l'organisation de l'école. Ce besoin s'inscrit évidemment dans la reconnaissance de l'expérience et de l'expertise du personnel enseignant;
- avoir **plus de temps** pour participer activement à toutes les facettes de la vie de l'école. Le fait de réfléchir, de s'informer et de se préparer aux différentes rencontres contribue à l'efficacité de l'ensemble du fonctionnement de l'école;
- être **réellement appuyés par la direction** sur le plan pédagogique, non pas pour être surveillés, mais pour être soutenus.

Bref, valoriser la profession enseignante, c'est reconnaître l'expertise pédagogique. C'est aussi offrir des conditions d'enseignement à la hauteur des besoins réels des élèves. Grâce à ces conditions propices, c'est tout le savoir-faire des enseignantes et enseignants qui profitera à l'ensemble des milieux scolaires.

fse.qc.net | 

D12706-1